

Distribution spatiale des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)

BONSA Issouf

Doctorant

Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

Laboratoire d'études et de recherche sur les milieux et territoires (LERMIT)

Département de Géographie

bonsaissouf@yahoo.fr

NIKIEMA Aude

Chercheure

Maître de recherche

Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST) (Burkina Faso)

nikiaude@yahoo.fr

DEGORCE Alice

Chercheure

Chargée de recherche

Institut de recherche pour le développement (IRD), Institut des mondes africains (IMAF)

Université Paris 1 (France)

alice.degorce@ird.fr

Résumé : Dans la ville de Ouagadougou, l'offre religieuse est un élément très présent dans construction urbaine. Depuis le début des années 1990, on assiste à une multiplication des lieux de culte relevant de multiples obédiences. Cet article vise à analyser la distribution spatiale de ces espaces cultuels dans la capitale burkinabè. L'étude s'appuie sur la géolocalisation des lieux de culte réalisée dans l'ensemble de la ville. Les outils d'analyse spatiale du Système d'information géographique ArcGIS, notamment l'outil *average nearest neighbor* a permis de décrire la répartition spatiale des édifices religieux sur le territoire urbain. Celui-ci précise si la concentration ou la dispersion du phénomène étudié se fait de façon aléatoire ou répond à une logique déterminée. Il résulte que le territoire urbain est caractérisé par une concentration des lieux de culte, toutes tendances confondues. Cette distribution suit une logique, notamment celle de la distribution de la population. L'étude révèle en outre des logiques spatiales différentes, selon les groupes religieux établis dans la ville.

Mots-clés: Lieux de culte, dynamiques urbaines, SIG, Ouagadougou

Spatial distribution of places of worship in the city of Ouagadougou (Burkina Faso)

Abstract: In the city of Ouagadougou, religious offerings are a very present element in urban construction. Since the beginning of the 1990s, we have seen a proliferation of places of worship of multiple denominations. This article aims to analyze the spatial distribution of these religious spaces in the Burkinabe capital. The study is based on the geolocation of places of worship carried out throughout the city. The spatial analysis tools of the ArcGIS Geographic Information System, in particular the average nearest neighbor tool, made it possible to describe the spatial distribution of religious buildings on the urban territory. This specifies whether the concentration or dispersion of the phenomenon studied occurs randomly or responds to a determined logic. The result is that the urban territory is characterized by a concentration of places of worship, all trends combined. This distribution follows a logic, notably that of the distribution of the population. The study also reveals different spatial logics, depending on the religious groups established in the city.

Key words: Places of worship, urban dynamics, GIS, Ouagadougou

Introduction

Dans le domaine des études urbaines, les questions religieuses ont fait l'objet de peu de recherches au Burkina Faso. L'intérêt pour les phénomènes religieux débute avec les travaux de Laurent Fourchard (1999) et le livre édité par René Otayek (1999), « *Dieu dans la cité* ». Plus récemment, des auteurs soulignent que l'un des développements les plus marquants et les plus visibles qui accompagne l'urbanisation en Afrique subsaharienne est la présence religieuse dans les espaces urbains (E. Dorier, 2006, p. 56 ; M. B. Timéra et al, 2016, p. 3). Elle résulte des migrations transnationales (A. Degorce et L. Kibora, 2021, p. 1), mais aussi du contexte global, qui a favorisé l'essor des courants évangéliques et le renouveau islamique (M. Koné-Dao, 2005, p. 452 ; G. Holder, 2012, p. 37 ; M. Saint-Lary, 2012, p. 455). Une telle évolution est à placer dans un contexte marqué par la fin du régime politique de parti unique qui a longtemps symbolisé l'absence de liberté d'expression dans l'espace public dans de nombreux pays d'Afrique (M. Lasseur et C. Mayrargue, 2011, p. 6). Ainsi, le décloisonnement de la vie politique s'est accompagné d'une recrudescence de l'offre religieuse, avec l'émergence de nouvelles pratiques, d'acteurs ou d'institutions sur le marché du religieux. Dans les centres urbains, le pluralisme confessionnel se traduit par la coexistence de nombreuses croyances.

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso est caractérisée par une diversité de cultes. Selon le dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019, la ville de Ouagadougou compte 62,1 % de musulmans, 30,4 % de catholiques et 6,9 % de protestants. Les fidèles des religions traditionnelles et les « sans religions » sont faiblement représentés, avec une proportion de 0,6 % (INSD 2022). Si ces chiffres laissent entrevoir la pluralité religieuse à l'œuvre dans la capitale, ils ne donnent pas une image précise de la diversité qui caractérise chaque grand courant (A. Degorce et L. Kibora, 2021, p. 1). En effet, ces grandes tendances confessionnelles peuvent être extrêmement composites et concurrentielles en fonction notamment des sensibilités qui les traversent. A la faveur de nouvelles stratégies de prosélytisme religieux, des édifices religieux de toutes tailles et de toutes obédiences (mosquées, églises, temples) se sont multipliés. Le nombre de mosquées est passé d'une en 1954 à 200 en 1993 (A. Kouanda, 1996, p. 91). En 2018, ce nombre était estimé à 1150¹. Quant aux églises paroissiales, elles sont passées de 6 en 1967 avant que de nouvelles implantations reprennent en 1999, pour atteindre 19 en 2017 (I. Bansa et al., 2021, p. 209). Parallèlement, les chapelles des coordinations et communautés chrétiennes de base (CCB) se sont multipliées. L'expansion évangélique touche quant à elle tardivement la ville de Ouagadougou. Présente au Burkina Faso depuis le début du XXe siècle, le mouvement connaît une explosion et une diffusion accélérée à partir des années 1990 (P.-J. Laurent, 1999, p. 147). Ainsi, le paysage religieux en pleine effervescence se modifie en se diversifiant. Ces dynamiques de construction des lieux de culte sont révélatrices des changements religieux qui s'opèrent dans la capitale burkinabè.

Bien que des travaux à Ouagadougou aient montré les logiques d'implantation des équipements urbains (écoles, centres de santé, tradipraticiens) (A. Nikiema et al., 2018, p. 10 ; E. Cadot et M. Harang, 2006, p. 333), très peu d'études ont été effectuées en vue de comprendre les modalités qui président à la distribution des édifices culturels. Cet article a pour objectif d'interroger la répartition des lieux de culte dans la capitale burkinabè et d'en comprendre les logiques spatiales.

¹ Selon les recherches effectuées dans le cadre du projet ANR « RELINSERT » en 2018.

1. Méthodologie

1.1. Cadre géographique de l'étude

Ouagadougou constitue la zone d'étude. La ville est caractérisée par une croissance spatiale et démographique importante. La population qui était de 51 100 habitants à la veille des Indépendances (A. Ouattara, 2015, p. 139), est passée à 2 415 266 habitants au dernier recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019 (INSD, 2022). Cette dynamique démographique est justifiée par la croissance naturelle, mais aussi par l'exode rural. A cela, s'ajoute depuis quelque années, l'arrivée de Personnes déplacées internes (PDI) ayant fui les zones touchées par la crise sécuritaire qui secoue le pays depuis 2015 (A. Degorce et al., 2024, p. 62).

Dans le même temps, le territoire urbain est passé d'une superficie 1400 ha (A. Prat, 1996, p.18), soit 14 km² à 268,3 km² en 2008 (F. Boyer et D. Delaunay, 2009, p. 137). En 2021, elle était estimée à 600 km² (Commune de Ouagadougou, 2021, p. 4). La dynamique, tant spatiale que démographique constitue une contrainte à l'aménagement urbain. Le rythme d'extension rapide de la ville se traduit par deux faits marquants. Une implantation des populations qui précèdent généralement les opérations d'aménagement et les autorités politiques qui peinent maîtriser l'extension du territoire urbain. Durant les deux décennies qui ont suivi les Indépendances très peu d'actions ont été menées en faveur de la ville. Selon plusieurs écrits, elles se caractérisent par une politique du « *laisser-faire* » ou d'une « non intervention » de l'Etat en matière d'urbanisme, à l'exception de quelques opérations ponctuelles destinées à accueillir des populations spécifiques (P-E. Meyer 2008, p. 35 ; A. Ouattara, 2015, p. 170). La ville est de ce fait caractérisée par des quartiers lotis au centre et en périphérie, qui s'opposent à l'habitat non loti, construit sans planification sur les marges. Les politiques immobilières étatiques et privées, caractérisées par la faiblesse de l'offre de logements et par leur coût élevé, ont, de fait, exclu les couches sociales à faibles revenus de l'accès au logement (I. Sory, 2019, p. 137). Un nombre important de citoyens, en situation précaire habitent en périphérie de la ville, dans des quartiers d'habitat dit « non lotis ».

Le centre-ville historique dont les aménagements ont débuté pendant la colonisation est vieillissant sur le plan démographique. Cependant, son image se modernise avec l'imposition de plans architecturaux dans le cadre du projet Zone d'activités commerciales et administratives (ZACA), parallèlement à la construction de cités résidentielles qui vont conduire au « déguerpissement » et au relogement des populations de cette partie de la ville. Sont structurés autour de ce noyau ancien, des quartiers lotis à différentes périodes, selon des projets urbains distincts et dont les caractéristiques diffèrent.

1.2. Méthode d'étude

L'étude s'appuie sur la géolocalisation des édifices religieux réalisée en 2018 dans l'ensemble de la ville de Ouagadougou. Elle a été effectuée dans le cadre du projet ANR « Insertion des migrants par le religieux au Burkina Faso (Relinsert) ». La position de chaque point GPS s'est accompagnée de la collecte des données descriptives des lieux de culte (type de lieux de culte, modalités d'acquisition du terrain, statut d'occupation, source de financement). Par la suite, ces informations ont été intégrées dans un Système d'information géographique (SIG) pour les besoins de l'analyse

spatiale. Les données issues de la géolocalisation ont été complétées par des enquêtes de terrain, menées dans 12 quartiers de la ville pour les besoins d'une thèse en cours de réalisation².

La méthode statistique fondée sur le calcul de la moyenne du plus proche voisin a été utilisée pour l'analyse spatiale. La distance au plus proche voisin a ainsi été calculé à l'aide de l'outil *average nearest neighbor* du logiciel Arc Gis. Elle est définie comme la distance moyenne de chaque entité par rapport à son entité avoisinante la plus proche. Elle correspond au rapport entre les distances moyennes observées et celles attendues par le modèle statistique (A. Nikiema et al., 2015, p. 9). Cet outil analyse spatialement la concentration, la dispersion ou la distribution aléatoire des lieux de culte. L'indice R, révélateur de variations spatiales témoigne d'une distribution concentrée lorsqu'il est inférieur à 1. Supérieur à 1, il atteste une dispersion spatiale et lorsque qu'il est égal à 1, la distribution est aléatoire.

Un test de significativité z score permet d'apporter des précisions au ratio R et de vérifier le caractère aléatoire de la distribution. Lorsque sa valeur est comprise entre -1,65 et 1,65, il indique une distribution significativement aléatoire. A l'opposé, elle indique que la distribution ne se fait pas de façon aléatoire, mais est significativement concentrée ou dispersée. Inscrite dans une démarche comparative, le ratio R a été calculé pour les lieux de culte musulmans, catholiques et protestants.

2. Résultats

La collecte des données a permis de recenser 1705 lieux de culte dans la ville. Quant à leur typologie, elle est diverse et renseigne sur les stratégies d'implantation qui se révèlent diverses.

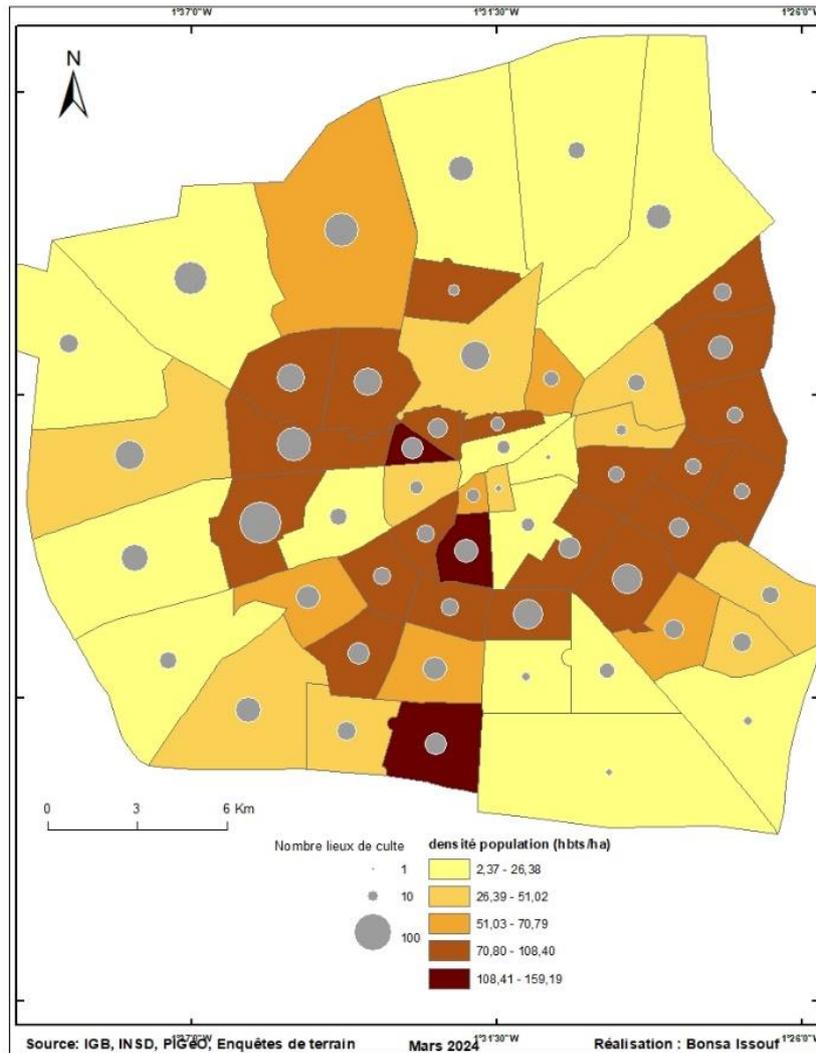
2.1. Une offre des lieux de culte croissant du centre vers la périphérie

A Ouagadougou, la répartition spatiale des lieux de culte, tous types confondus, montre une forte présence dans les zones périphériques. Ainsi, les secteurs périphériques de l'ouest et du nord de la ville sont les mieux pourvus (carte 1). L'intérêt accordé à ces espaces s'explique par deux faits majeurs : les conditions d'accès au foncier et la forte concentration humaine. En effet, les quartiers populaires offrent aux acteurs religieux des possibilités de recrutement de nouveaux adeptes. Au fil du temps, l'implantation périphérique des édifices religieux s'est imposée aux groupes confessionnels du fait de l'abondance de la population résidente dans ces espaces. Quant aux secteurs centraux et périphériques du sud et de l'est de la ville, ils sont faiblement investis. Le dépeuplement progressif du centre-ville au profit des quartiers périphériques et la faible densité de population dans le quartier Ouaga 2000 pourraient expliquer cette distribution.

Le nombre d'habitants progresse des secteurs centraux vers les zones périphériques. Cette situation s'explique par l'arrivée de nouveaux migrants et du fait que les jeunes adultes chargés de famille et issus des quartiers centraux, pour accéder à leur indépendance vis-à-vis de leurs parents s'installent dans les zones périphériques. Cela contribue au dépeuplement du centre et surtout au vieillissement de sa population.

² Bonsa Issouf, « Religions et dynamiques urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso), Thèse en cours de réalisation à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou.

Carte 1 : Répartition du nombre de lieux de culte et de la population



Les secteurs centraux, densément occupés ne font pas l'objet de nouvelles constructions de lieux de culte comme cela est observé dans les secteurs périphériques. Rénovations et travaux d'extension concernent les lieux de culte de ces espaces. A titre d'exemple, nous pouvons citer la grande mosquée de Ouagadougou, celle du Mouvement sunnite et l'église des Assemblées de Dieu du quartier Gounghin. Ces espaces sont en outre caractérisés par la présence d'édifices religieux historiques ainsi que les sièges des principales associations confessionnelles. En revanche, à mesure que l'on s'approche des marges urbaines, la situation s'inverse, et s'explique par l'abondance des espaces vacants détournés de leurs fonctions initiales par les groupes religieux et par l'existence du droit foncier traditionnel, offrant un accès à la terre en périphérie de la ville.

2.2. L'accès difficile au foncier, un facteur de déploiement en périphérie

La répartition des lieux de culte dans les zones loties présente des spécificités selon les quartiers et le type de confession, liées notamment à l'histoire ou à la période de lotissement. Ces facteurs expliquent la forte présence des édifices culturels tous types confondus, également importante dans les espaces non lotis. Les opérations de restructuration du centre-ville ont ainsi conduit à la destruction de plusieurs lieux de culte, principalement de mosquées. Dans les nouvelles aires de

lotissement, des espaces pour l'édification des édifices religieux sont prévus. En outre, dans ces zones périphériques caractérisées par une abondance d'espaces vacants, les constructions se font au détriment des aménagements prévus dans les plans d'urbanisme pour la réalisation des équipements sociaux (centres de santé, écoles, espaces verts, aires de jeux).

Les conditions d'accès difficiles au foncier sont un facteur déterminant l'implantation. Elles sont souvent difficiles en zones loties, notamment en raison des ressources financières limitées.

Les espaces concernés par le coût élevé du foncier sont le centre-ville et les secteurs 53, 54, 55 et 49 qui accueillent le quartier huppé de Ouaga 2000 et ses extensions (la présidence du Faso). L'ensemble de ces caractéristiques conduit de nombreux mouvements à investir les marges urbaines, notamment ceux d'installations récentes.

Dans la ville de Ouagadougou, la forte présence des édifices religieux dans les quartiers périphériques est dépendante des conditions d'accès au foncier. En effet, les espaces situés dans les marges urbaines et construits hors des plans de lotissement dépendent encore, d'un point de vue foncier, du pouvoir coutumier traditionnel. Dans ces espaces dénommés « non lotis », les chefs coutumiers exercent un rôle influent dans l'accès et la gestion des terres sur l'étendue du territoire qu'ils contrôlent.

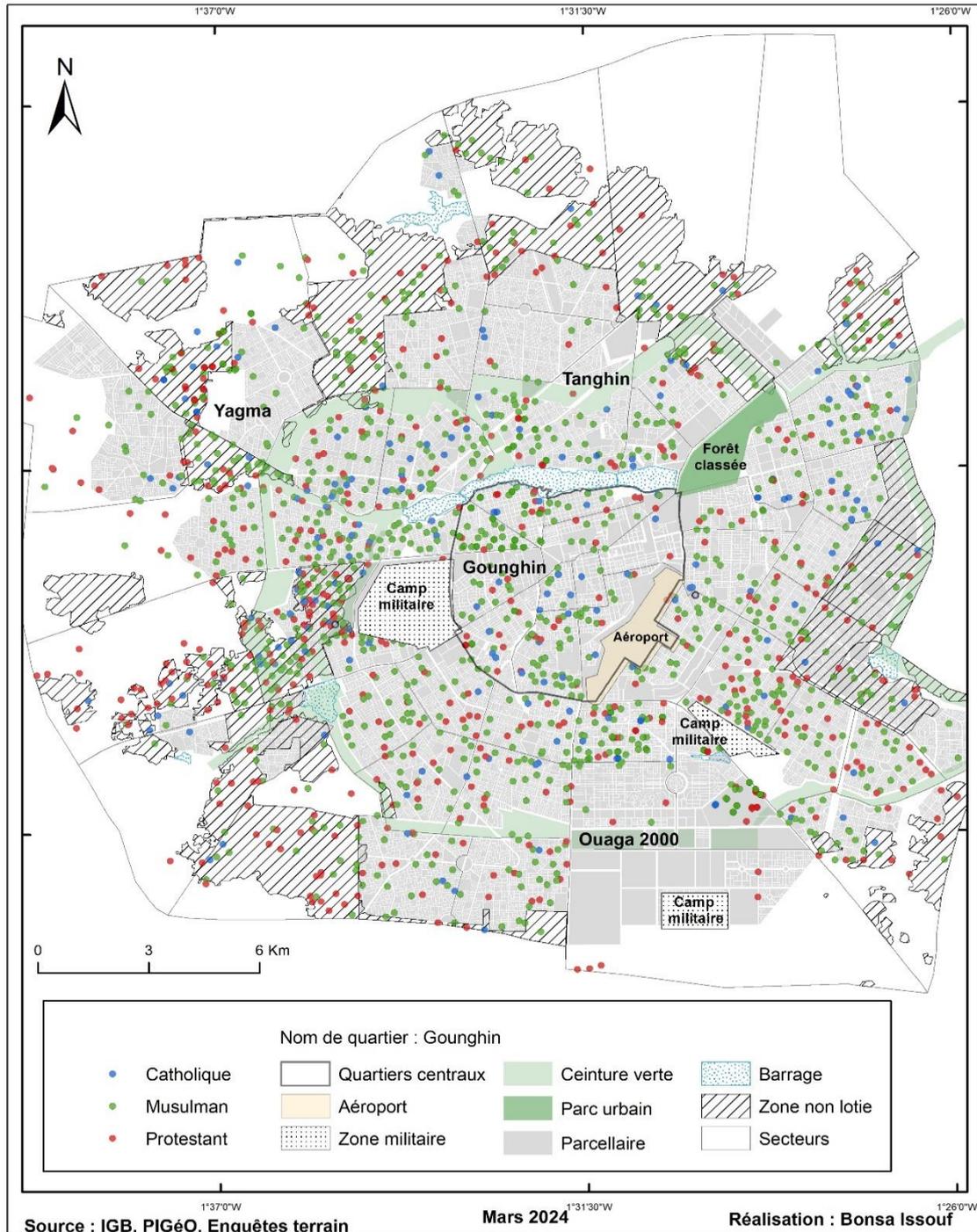
2.3. L'outil plus proche voisin pour comprendre les logiques de répartition spatiale des lieux de culte

La méthode statistique fondée sur le calcul de la distance du plus proche voisin montre que la répartition des lieux de culte est caractérisée par une concentration spatiale (ratio inférieur à 1, tableau 1). Les valeurs du scores z indiquent que cette distribution ne se fait pas de façon aléatoire, particulièrement pour les lieux de culte musulmans. La distribution des édifices religieux est l'expression de recompositions religieuses, sociales et spatiales qui caractérisent la ville. Le nombre d'édifices religieux recensés joue sur ces résultats (carte 2), mais aussi le mode d'implantation qui se révèle très diversifié selon les groupes confessionnels. Une diversité moins fréquente sur le terrain pour les catholiques, comparativement aux musulmans et aux protestants, d'où un z score moins élevé. La structuration fonctionnelle et la hiérarchisation au sein de l'Eglise catholique est le principal facteur explicatif. Toute action de construction menée par la communauté de fidèles nécessite au préalable l'autorisation de la hiérarchie. En revanche, pour les autres confessions, toute personne disposant de moyens financiers peut ériger son lieu de culte sans l'aval des autorités religieuses concernées.

Tableau 1 : Indice du plus proche voisin selon les lieux de culte des différentes religions

| Lieux de culte | Distances au plus proche voisin | | | |
|----------------|---------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------|
| | Ratio | Score z | Distance observée (m) | Distance attendue (m) |
| Musulman | 0,77 | -14,21 | 306 | 398 |
| Catholique | 0,86 | -3,44 | 725 | 837 |
| Protestant | 0,81 | -8,12 | 424 | 521 |

Carte 2 : Répartition des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou



Cette répartition est aussi influencée par l'histoire, les caractéristiques sociales et culturelles de certains quartiers. Il se dégage ainsi des quartiers de forte concentration de moquées, comme Hamdallaye peuplé majoritairement par le groupe « ethnique » peul (carte 2). De même, les quartiers « Saints » autour de la Cathédrale sont fortement imprégnés de références catholiques (églises paroissiales, chapelles, écoles et centres de formation catholiques). L'implication des Pères Blancs au côté des colons dans l'équipement (scolaire et sanitaire) de la ville durant la

période coloniale explique aussi cette présence marquée de l'Eglise catholique en centre-ville, bien que diversifiée en lieux de culte. Quant aux quartiers exclusivement occupés par les élites (Ouaga 2000), on observe un nombre restreint de lieux de culte.

2.4. La distance, une variable explicative des pratiques des fidèles

La distance observée au plus proche voisin est de 306 m pour les mosquées contre 424 m et 725 m, respectivement pour les lieux de culte protestants et les catholiques. Si ces distances confirment une offre concentrée, elles n'excluent pas par ailleurs des mobilités intra-urbaines des adeptes, principalement des Eglises chrétiennes. En effet, les fidèles catholiques ainsi que protestants parcourent parfois de longues distances pour la célébration des messes dominicales. Ceci explique le fait que dans les quartiers centraux vieillissants et peu peuplés, se localisent un grand nombre d'églises paroissiales (6 sur 19 que compte la ville), qui restent les lieux de convergence des déplacements des catholiques. Elles offrent un éventail de possibilités en raison notamment, du nombre élevé et de la fréquence des messes dominicales et de la variété des langues. Quant aux Eglises protestantes, elles ne recrutent pas leurs membres en fonction d'un lieu de résidence, voire d'une proximité, mais à partir de réseaux de connaissances et de sensibilités. Le choix du lieu de culte est le plus souvent lié à la figure du pasteur. Des adeptes de l'Eglise des Assemblées de Dieu rencontrés lors de nos enquêtes dans le quartier Larlé affirment être venus de Pissy, pourtant mieux équipé en temples des Assemblées de Dieu. Ainsi, dans le cas des Eglises chrétiennes, la proximité des lieux de culte ne rime pas forcément avec fréquentation.

Contrairement aux catholiques et protestants, la proximité spatiale avec les croyants est un facteur important chez les musulmans. Cela s'explique par le nombre de prières quotidiennes, au nombre de 5 par jour. Ainsi, pour la prière en communauté, les musulmans préfèrent avoir une mosquée à proximité de leur domicile ou encore de leur lieu de travail. La plupart des imams interrogés n'imaginent pas un quartier sans mosquée. Ces pratiques se traduisent spatialement par une présence abondante de mosquées tant dans les espaces lotis que dans les zones non loties et s'explique par la présence des musulmans dans un espace donné. En comparaison, le déploiement des lieux de culte catholiques dessine des profils distincts selon la typologie (église paroissiale et chapelle des CCB). L'implantation des églises paroissiales dans la ville s'inscrit dans une logique de maillage des espaces lotis. Leur distribution spatiale montre un centre-ville et une première couronne périphérique très attractifs. Si la part de la population catholique dans les zones non loties est importante, plusieurs facteurs expliquent l'inexistence de ces édifices dans ces espaces. Il s'agit principalement du caractère informel de ces zones. La localisation géographique (zone lotie ou non lotie), l'accessibilité et les surfaces du terrain sont autant d'éléments pris en considération pour son implantation. Quant aux chapelles des communautés chrétiennes de base (CCB), elles sont prépondérantes dans les espaces non lotis. Ces lieux apparaissent comme « l'avant-garde » de l'Eglise catholique et constituent un moyen d'occuper l'espace. Elles suivent les fronts d'urbanisation et anticipent sur les lotissements, tout en restant des constructions temporaires.

En revanche, la localisation des temples n'est pas liée à des logiques de proximité ou de maillage territorial. En effet, 57,9 % des pasteurs déclarent être guidés par des opportunités foncières. Pour certains, le choix du site d'implantation est guidé par « l'esprit Saint » ou émane d'une « orientation du seigneur », soit 28,8 %. Les lieux de résidence de la majorité des pasteurs dans des quartiers autres que celui dans lequel est implanté le lieu de culte vient l'attester. A titre d'exemple, le pasteur des Assemblées de Dieu « le Verger » rencontré dans le quartier Tanghin affirme résider à Saaba, commune limitrophe de la ville de Ouagadougou. La volonté d'implanter le temple à proximité des fidèles concerne les Eglises ayant une assise considérable. Propager « la bonne nouvelle » est

une des locomotives des Eglises protestantes. Ainsi, les acteurs de ce mouvement exploitent toutes les opportunités que leur offre la ville en termes d'espaces. Les rares pasteurs qui habitent à proximité de leurs temples sont ceux qui ont transformé une partie de leur parcelle à usage d'habitation en lieu de culte.

3. Discussion

Les espaces urbains africains sont fortement imprégnés de références religieuses. Les statistiques relatives au nombre de lieux de culte dans de nombreuses villes témoignent de ce phénomène. A Abidjan, capitale économique ivoirienne, A. D. F. V Loba et al. (2016, p. 23) dénombreaient 786 lieux de culte dans la seule commune d'Abobo. En 2016, M. Lasseur recensait dans la ville de Yaoundé 376 lieux de culte non musulmans (M. Lasseur, 2016, p. 4). A l'image de la capitale burkinabè, ces travaux révèlent des similarités dans les logiques spatiales. M. B. Timera et al. (2016, p. 233), montrent dans leurs études sur les mosquées à Dakar que leur implantation s'accompagne de processus de reconversions foncières. Dans le cas de la commune d'Abobo, L. E. DAN et A. D. F. V. LOBA (2023, p. 409) retiennent que la majorité de celles-ci sont des mosquées de cour. Des études menées sur les Eglises évangéliques dans de nombreuses villes en Afrique montrent que celles-ci s'installent dans des entrepôts et salles désaffectées (C. Mayrargue, 2008, p. 272 ; N. Y. Temgoua et W. P. Kamdem, 2015, p. 8). D'autres accolent la fonction religieuse à la parcelle d'habitation du premier responsable. Une pratique toutefois adoptée par une infime partie des pasteurs à Ouagadougou. Il s'agit d'une occupation transitoire, en attendant de se doter d'un lieu de culte bien démarqué. Ces nouvelles implantations se font au profit des marges urbaines, surtout non loties, caractérisées par un régime foncier traditionnels et constituent une étape dans le processus d'acquisition d'une parcelle. Ainsi, les implantations en périphéries sont guidées par des logiques pragmatiques et foncières. « *Construit en marge du processus d'urbanisation formel et légal, ces quartiers sont souvent invisibles dans les documents d'urbanisme* » (O. Robineau, 2014, p. 11). Les travaux de E. Dorier sur le Bénin ont abouti à des résultats similaires. Selon l'auteure, « *de nombreuses églises ont élu domicile dans les zones marginales, non constructibles dont l'accès au foncier demeure plus aisé* » (E. Dorier, 2006, p. 58). Dans le cas de la ville de Dori, K. Kaboré montre que les lieux de culte des courants religieux minoritaires occupent des espaces contigus et sont localisés « *sur les marges matériellement situées dans des zones inondées ou à risques* » (K. Kaboré, 2016, p. 176). A Ouagadougou, alors que les lieux de culte des courants historiques s'implantent massivement dans ces zones périphériques, la présence d'édifices des nouveaux mouvements reste marginale en centre-ville.

Bien que le territoire urbain soit caractérisé par une concentration de lieux de culte, nombre de ces édifices investissent de petits domaines et sont peu fréquentés. Comme le souligne E. Dorier à propos des temples évangéliques, « *la dimension du bâtiment ecclésial n'est pas seulement fonctionnelle, mais a d'abord une fonction oratoire et ostentatoire* » (E. Dorier, 2006, p. 46). Ainsi, la prolifération des temples ne signifie pas forcément de conversions massives au protestantisme. « *Beaucoup d'Eglises au niveau local ne réussissent pas à capter une masse critique de fidèles suffisante pour leur permettre de poursuivre leur travail de construction communautaire* » (C. Mayrargue, 2004, p. 102). Ces constats s'appliquent également aux Communautés chrétiennes de base (CCB). Nombreuses sont celles qui ne disposent pas de lieu de prière. Certaines organisent toujours leurs rencontres de façon alternée dans les familles catholiques. Quant aux mosquées, certaines sont presque vides en semaine, notamment celles destinées à accueillir les prières quotidiennes à l'échelle des quartiers. Ce constat fait écho à ce que M. Miran-Guyon (2016, p. 49) a observé dans la ville d'Abidjan.

Plusieurs travaux ont montré que la distance constitue un facteur important, notamment pour les fidèles musulmans. Prenant l'exemple de la ville de Dakar, M. B. Timéra et al. (2016, p. 232) montrent que l'existence de la mosquée détermine pour certains le choix de leur parcelle ou de leur position dans le quartier. Et, les promoteurs immobiliers privés intègrent cette quête effrénée de lieu d'habitation proche d'une mosquée dans leur stratégie commerciale (*op.cit.*). Dans le cas des Eglises protestantes, F. Dejean montre que le modèle de type congrégationnel qui prévaut au sein de ces mouvances conçoit la communauté de croyants non pas à partir d'un référent géographique, mais en fonction d'une proximité des idéaux et des aspirations (F. Dejean, 2011, p. 298).

Conclusion

L'offre religieuse dans les centres urbains, principalement à Ouagadougou, a connu une diversification importante depuis le début des années 1990. Cette dynamique a entraîné la multiplication de lieux de culte, relevant de diverses obédiences. Ils témoignent d'une histoire marquée par des mutations profondes et multiples survenues dans la composante sociale et religieuse dans la vie des citoyens.

L'analyse spatiale par la méthode du plus proche voisin révèle une concentration des équipements culturels, toutes tendances confondues sur le territoire urbain. De façon générale, les lieux de culte forment dans le territoire urbain des *grappes* principalement au sein des espaces de forte concentration humaine et dans les quartiers périphériques, surtout non lotis. Dans ces espaces soumis au régime foncier traditionnel, l'accès au foncier est moins onéreux et se fait grâce à des négociations avec le chef, représentant le droit coutumier. Même s'il n'est pas toujours propriétaire terrien, il est un intermédiaire non négligeable. Les observations menées montrent que la taille des parcelles occupées par les édifices implantés dans les zones périphériques sont de moindre importance, comparativement aux quartiers anciennement lotis.

L'étude révèle des logiques spatiales spécifiques aux groupes religieux établis dans la capitale. La répartition des lieux de culte musulmans est guidée par des logiques de proximité et est révélatrice de la présence de musulmans dans un espace donné. Cela se traduit spatialement par une distribution tout aussi importante de mosquées dans les zones loties, que les espaces non lotis. Les temples protestants sont davantage présents dans les zones d'habitats spontanés que le reste de la ville. Les motifs d'implantation diffèrent des logiques de proximité et de maillage territorial observé respectivement chez les musulmans et catholiques. Ils sont guidés par des opportunités foncières et l'explosion de leur nombre est à mettre à l'actif des Eglises indépendantes.

Plus globalement, la distribution spatiale des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou n'est pas aléatoire. Elle est voulue et orientée par les acteurs en place, car les pratiques spirituelles des populations sont indissociables de leur espace géographique. Elle est aussi révélatrice des difficultés de mettre en œuvre les documents d'urbanisme.

Références bibliographiques

BONSA Issouf *et al.*, 2021, « Les lieux de la religion catholique dans la ville de Ouagadougou », In *Migrations, mobilités et réseaux religieux au Burkina Faso*, Dakar, Sénégal, Amalion, p. 203-222.

CADOT Emmanuelle et MAUD Harang, 2006, « Offre de soins et expansion urbaine, conséquences pour l'accès aux soins. L'exemple de Ouagadougou (Burkina Faso) », *Espace populations sociétés*, n° 2006/2-3 (décembre), p. 329-339.

Commune de Ouagadougou, 2021, « Evaluation de la gestion des finances publiques municipales », Rapport PEFA sur les performances, Rapport final, Ouagadougou.

DAN Loua Elvis et LOBA Akou Don Franck Valéry, 2023, « Territorialisation religieuse en milieu urbain : Cas d'Abobo Sud (Abidjan-Côte D'ivoire) » 1, p. 407-16.

DEGORE Alice et KIBORA Ludovic, 2021, « Au carrefour du religieux et des migrations au Burkina Faso. Une introduction », In *Migrations, mobilités et réseaux religieux au Burkina Faso*, Sénégal, Amalion, p. 1-16.

DEGORCE Alice *et al.*, 2024, « Réfugié en son propre pays : Enquête collective sur les personnes déplacées internes à Ouagadougou (Burkina Faso) », Uppsala Universitet.

DEJEAN Frédéric, 2011, « Les dimensions spatiales des Eglises évangéliques et pentecôtistes dans une commune de banlieue parisienne (Saint-Denis) et dans deux arrondissements montréalais (Rosemont et Villeray) », Thèse de doctorat, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

DORIER Élisabeth, 2006, « Les échelles du pluralisme religieux en Afrique subsaharienne », *L'Information géographique* Vol 70 (4), p. 46-65.

FOURCHARD Laurent, 1999, « Espace urbain et religion populaire : les cérémonies catholiques à Ouagadougou, 1900-1945 », In *Fêtes urbaines en Afrique, espaces, identités et pouvoirs*, Paris, Karthala.

HOLDER Gilles, 2012, « Rapport final du projet ANR-07-PUBLISLAM-062-02 : Espaces publics religieux, États, sociétés civiles et islam en Afrique de l'ouest. 2012 », Rapport de recherche.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2022, « Monographie de la commune de Ouagadougou : cinquième recensement général de la population et de l'habitation », Ouagadougou.

KABORE Koudbi, 2016, « La territorialisation des lieux de culte chrétiens à Dori (Burkina Faso) », *Cahiers d'Outre-Mer* LXIX (274), p. 161-182.

KONE-DAO Maimouna, 2005, « Implantation et influence du wahhâbisme au Burkina Faso de 1963 à 2002 », In *L'islam politique au sud du Sahara, Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, p. 449-459.

KOUANDA Assimi, 1996, « La lutte pour l'occupation et le contrôle des espaces réservés aux cultes à Ouagadougou », In *Le Burkina entre révolution et démocratie, 1983-1993 : ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

LASSEUR Maud et MAYRARGUE Cédric, 2011, « Le religieux dans la pluralisation contemporaine éclatement et concurrence », *Politique africaine* N° 123 (3), p. 5-25. <https://doi.org/10.3917/polaf.123.0005>.

LAURENT Pierre-Joseph, 1999, « Du rural à l'urbain. L'Eglise des Assemblées de Dieu au Burkina Faso », In *Dieu dans la cité. Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais*, Bordeaux, CAEN, p. 143-157.

LOBA Akou Dan Franck Valéry, DAN Loua Elvis et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2016, « Analyse de la répartition spatiale des lieux de culte dans la commune d'Abobo, Abidjan (Côte d'Ivoire), p. 20-35.

MAYRARGUE Cédric, 2008, « Les Lieux de L'expansion Évangélique à Cotonou : Centralité des Espaces Culturels et Dilution des Espaces du Prosélytisme », *Social Sciences and Missions* 21 (2), p. 253-278.

MEYER Pierre-Erwan, 2008, « De bancoville à la ville moderne », In *Ouagadougou (1850-2004) : Urbanisation différenciée*, Petit atlas urbain, Marseille, IRD, p. 25-38.

MIRAN-GUYON Marie, 2016, « Le territoire de la prière. Grammaire spatiale des mosquées d'Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'Outre-Mer* LXIX (274), p. 41-75.

NIKIEMA Aude *et al.*, 2015, « Ville et dynamique de l'offre de soins : Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) », *Revue francophone sur la santé et les territoires*.

NIKIEMA Aude *et al.*, 2018, « Distribution spatiale de l'offre de soins en milieu urbain : quel impact de l'urbanisation ? » 2018, n° 10, p. 7-17.

OTAYEK René, 1999, « Dynamiques religieuses et gestion communale par temps de décentralisation : le religieux comme analyseur de la politique urbaine », In *Dieu dans la cité : Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais*, Bordeaux, CAEN, p. 17-55.

OUATTARA Ardjouma, 2015, « Migrations, urbanisation et processus d'insertion à Ouagadougou », Thèse de doctorat, Université de Lomé.

OUEDRAOGO Adama, 2007, « Les mosquées de Ouagadougou (Burkina-Faso) : organisation et fonctionnement », *Insaniyat* n° 38 (décembre), p. 45-71.

SAINT-LARY Maud, 2012, « Du wahhabisme aux réformismes génériques : Renouveau islamique et brouillage des identités musulmanes à Ouagadougou », *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207 (juin), p. 449-470.

SORY Issa, 2019, « Les politiques publiques foncières dans l'impasse à Ouagadougou : » *Afrique contemporaine* N° 269-270 (1), p. 135-154.

TEMGOUA Nadine Yemelong et KAMDEM Williams Pokam, 2015, « Pluralisme religieux et développement local au Cameroun : le cas de Dschang (1926-2011) », Revue interdisciplinaire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dschang, n° 14, p. 237-258.

TIMERA Mamadou Bouna, DIONGUE Momar, SAKHO Pape, NIANG DIENE Aminata et DIAGNE Abdoulaye, 2016, « Islam et production des espaces urbains au Sénégal : les mosquées dans la périphérie de Dakar (Keur Massar extension) », Germivore, 4, p. 226-244.

TIMERA Mamadou Bouna, NIANG DIENE Aminata, SAKHO Papa et DIADHIOU Diodio, 2016, « Les territorialités religieuses dans les villes sénégalaises : une étude exploratoire sur l'islam et sur la production urbaine », Revue de Géographie de Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, n°5, p. 19.